

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 65 (1951-1953)
Heft: 282

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1952 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Extrait des Procès-verbaux des séances de la Société vaudoise des Sciences naturelles

Séance du mercredi 2 juillet 1952, à 20 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. L. Fauconnet, vice-président.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 juin est adopté.

Décès. — La Société a perdu le même jour un fidèle membre et collaborateur, M. *Charles Muhlethaler*, professeur à Vevey, qui fut du comité de 1947 à 1950, et témoigna un intérêt soutenu à notre association.

Communications scientifiques.

Jean-Pierre Jan. — *Dépendances nouvelles entre l'effet Hall, les paramètres ferromagnétiques et la température* (avec projections).

Albert Perrier. — *Quelques aspects de la conduction électronique dans le champ magnétique.*

Wolfgang Poppelbaum. — *Comparaison directe de l'effet Hall et de l'effet Corbino* (avec projections).

M. Jan et M. Poppelbaum répondent à quelques questions.

Séance du mercredi 29 octobre 1952, à 20 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. Ch. Haenny, président.

Le procès-verbal de la séance du 2 juillet est adopté.

Décès. — La Société a perdu deux membres pendant l'été : le 5 juillet, M. *Olivier Rochat*, Dr ès sc., assistant à l'École polytechnique fédérale, qui avait été admis en 1946 ; et, le 24 juillet, M. *Jean Bolomey*, ingénieur, ancien professeur à l'École polytechnique de l'Université de Lausanne, membre depuis 1934.

Distinctions. — M. *Henri Guénin*, qui présida la Société ces deux dernières années, a été nommé chargé de cours de la Faculté des sciences ; M. *Jacques Paschoud* reprend une partie de l'enseignement de M. Dumas, sur les organes des machines, en qualité de professeur extraordinaire ; M. *Edoardo Gallico* est attaché à l'Université de Milan comme privat-docent de pathologie générale.

Communications scientifiques.

Paul-Louis Mercanton. — *Climatologie lausannoise ; quelques faits inédits* (communication présentée par M. André Renaud).

(Voir ce Bulletin, p. 331.)

Eber Landau et Georges Bouvier. — *Auto-épuration des eaux des environs de Lausanne* (communication présentée par M. Bouvier), avec projections.

(Voir ce Bulletin, p. 341.)

Cet exposé provoque une série de questions auxquelles répondent les auteurs.

Question et réponse :

Hans Gaschen. — *Nature des micro-organismes contenus dans les eaux.*

Séance du mercredi 12 novembre 1952, à 16 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. Ch. Haenny, président.

Le procès-verbal de la séance du 29 octobre est adopté.

Candidature. — M. *François Baatard*, chef de travaux à l'École polytechnique de l'Université de Lausanne, présenté par MM. Haenny et A. Renaud ; M. *Robert Woodtli*, géologue, à Lausanne, présenté par MM. Badoux et Trümpy.

Communications scientifiques.

Louis Fauconnet et **K. Kreis.** — *La chromatographie sur papier et son application à l'analyse des hétérosides digitaliques* (communication présentée par M. Kreis, avec projections).

(Voir ce *Bulletin*, p. 347.)

M. Fauconnet donne un bref commentaire des travaux de son élève, puis répond aux questions de MM. de Beaumont, Goldstein et Michaud.

Hubert Rieben. — *Géologie des alluvions des environs de Téhéran* (communication présentée par M. Badoux, avec projections).

(Paraîtra dans le *Bulletin*.)

Question et réponse :

Paul-E. Pilet. — *Chlorophylle et transpiration des plantes* (avec projections).

Séance du mercredi 26 novembre 1952, à 16 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. Ch. Haenny, président.

Le procès-verbal de la séance du 12 novembre est adopté.

Admissions. — MM. *François Baatard* et *Robert Woodtli*, présentés à la dernière séance.

Le président annonce qu'il a adressé au nom de la Société un télégramme de félicitations à M. Emmanuel de Margerie, de l'Institut de France, membre d'honneur de la S. V. S. N. depuis 1913, qui vient de fêter ses quatre-vingt-dix ans.

M. Haenny remet la présidence de la séance, consacrée à la Commission vaudoise pour la protection de la nature, à M. *Charles Chessex*, président de cette Commission, qui donne la parole aux conférenciers :

Paul Meylan. — *Une nouveauté dans l'avifaune helvétique : la nidification de la Mésange rémiz dans la plaine de l'Orbe* (avec projections).

Arnold Bersier. — *Exposé géologique sur la région du Mormont.*

Arthur Maillefer. — *Le Mormont* (avec projections).

M. Chessex salue ensuite la présence de M. Charles Bernard, président de la Ligue suisse pour la protection de la nature, qui parle des initiatives lancées pour s'opposer à la construction du barrage de Rheinau.

Assemblée générale du mercredi 10 décembre 1952, à 16 h.

Salle Tissot.

Présidence : M. Ch. Haenny, président.

Le procès-verbal de la séance du 26 novembre est adopté.

Admission. — M. Pierre Viaud, Dr ès sc., chimiste, présenté par MM. Fauconnet et Guénin, est admis d'emblée par l'assemblée générale.

Ordre du jour statutaire.

1. M. Haenny présente le

Rapport du Comité pour l'année 1952.

Membres. — Les mutations qui se sont produites depuis décembre de l'année dernière sont résumées dans le tableau suivant :

	Diminutions	Augmentations	Effectif fin 1952
Membres ordinaires	17	17	327
» corporatifs	—	1	23
» à vie	—	—	30
» exonérés	—	2	20
» émérites	1	1	9
» d'honneur	2	—	13
	<hr/> 20	<hr/> 21	<hr/> 422

On peut classer les membres ordinaires dans les trois groupes suivants : 175 membres urbains, dont 2 en congé ; 120 membres forains, dont 3 en congé ; 32 étudiants, dont 2 en congé ; total : 327.

Nous avons eu le chagrin de perdre huit de nos membres :

MM. Jean Affolter, membre ordinaire, reçu en 1917

Jean Bolomey, membre ordinaire, reçu en 1934

Pierre-Th. Dufour, membre émérite, reçu en 1918

Friedrich Fichter, membre d'honneur, reçu en 1916

Georges Hochreutiner, membre ordinaire, reçu en 1933

Charles Mühlethaler, membre ordinaire, reçu en 1922

Olivier Rochat, membre ordinaire, reçu en 1946

Alfred Ursprung, membre d'honneur, reçu en 1928.

Les membres suivants ont été amenés à démissionner à la fin de l'année dernière :

Mme Margherita Boon

Mlle Sonia Brum

MM. Samuel Chapuis

Raphaël Cordone

MM. Albert Gianotti

Michel Marguerat

Harold Necker

Jean-Claude Piguet

Suivant l'article 8 de nos statuts, Mlle Rosina Haessig et M. Otlo Ritter n'ayant pas répondu à nos rappels ont dû être considérés comme démissionnaires.

Nous avons eu le plaisir de recevoir dix-sept membres ordinaires nouveaux :

- MM. François Baatard, chef de travaux à l'EPUL
 Edmond Binggeli, ingénieur chimiste
 Mlle Sylvia Bisaz, chimiste
 MM. Eric Bosset, inspecteur cantonal des denrées alimentaires
 Jean-Pierre Jan, physicien
 Jean-Paul Kunz, étudiant en sciences
 Emile Matthey, chimiste cantonal
 Gilbert Matthey, licencié ès sciences
 René Monod, chimiste
 Claude Petitpierre, médecin et privat-docent
 Wolfgang Poppelbaum, physicien
 Aimé Ramuz, ingénieur-chimiste
 Pierre Reymond, ingénieur-chimiste
 Pierre Viaud, chimiste
 Jean Vodoz, ingénieur forestier
 Georges Winckler, professeur à la Faculté de médecine
 Rober Woodtli, géologue

et un membre corporatif :

la maison Galenica S. A., à Lausanne.

Séances : Nous avons tenu cette année treize séances ordinaires, trois assemblées générale et une séance extraordinaire, au cours desquelles nous avons eu vingt-et-une communications se rapportant : à l'ornithologie (2), à la botanique (3), à la génétique (1), à la physiologie (1), à la pharmacognosie (1), à l'hydrologie (1), à la météorologie (1), à la géologie (6), à l'électrochimie (1), à la radio-activité (1), au galvanomagnétisme (3), à la physique nucléaire (1).

Huit conférences ont été consacrées à des sujets de botanique, ornithologie, embryologie, immunologie, pharmacodynamie, géologie, géographie, chimie physique biologique. Cette dernière a été donnée en commun avec la Faculté des sciences, ainsi que deux leçons sur des sujets de rhéologie. La conférence de botanique a été donnée en commun avec le Cercle vaudois de botanique. Nous avons toujours trouvé avec facilité des membres compétents qui ont bien voulu répondre aux cinq questions qui nous ont été posées sur des sujets d'astronomie, de sérologie, d'entomologie, d'hydrologie et de botanique.

L'assemblée générale d'été a eu lieu à Leysin, le dimanche 22 juin. Accueillis avec amabilité par le Dr Louis-C. Vauthier au Sanatorium universitaire qu'il dirige, nous avons eu là le plaisir d'entendre MM. Boven, Bersier et Chessex nous parler de la géologie de la région et de la réserve naturelle créée à l'instigation de M. Ernest Reymond. M. le professeur Auguste Rollier a été acclamé

« membre émérite » en reconnaissance de son œuvre scientifique. Favorisés par un temps magnifique, nous sommes montés jusqu'au lac de Mayen pour y prendre le repas de midi, puis, dans l'après-midi, lors de la visite du Jardin botanique d'Aï, M. Maillefer nous a initiés à la flore des environs tandis que M. Reymond, garde de la réserve nous décrivit la création du Jardin et son développement. Les personnalités officielles de Leysin n'ont rien négligé pour nous être agréables. Nous avons gardé de cette journée un souvenir lumineux.

La conférence académique que nous organisons sous l'égide de la Société académique vaudoise sera donnée cet hiver après le Nouvel-An, le 28 janvier, par le professeur Gaston Dupouy, de l'Académie des sciences, directeur du Centre national de la Recherche scientifique à Paris, sur le sujet suivant : « Vers la vision de l'infiniment petit : le microscope électronique ».

Cours d'information : MM. Charles Blanc et Alfred Fleisch se sont chargés de ce cours qui a été consacré cette année à la statistique. M. Blanc a établi en quatre leçons les bases mathématiques tandis que M. Fleisch a exposé, en deux leçons, un certain nombre d'applications biologiques et médicales. Ce cours a eu un grand succès auprès des étudiants, d'un bon nombre de professeurs et du public scientifique en général. Il était gratuit pour les membres de notre Société ainsi que pour les étudiants immatriculés à l'Université ; les membres des sociétés affiliées à l'Union des Sociétés scientifiques vaudoises ont payé 5 fr., tandis qu'un versement de 10 francs a été demandé aux autres personnes. Ces modestes finances nous ont permis de couvrir entièrement nos frais.

Publications : Grâce aux soins de notre rédacteur, Mlle Susanne Meylan, les *Bulletins* Nos 280 et 281, ainsi que le *Mémoire* N° 66 sont sortis de presse. On y trouve des articles sur des sujets variés qui constituent quelque 254 pages imprimées. Un troisième *Bulletin*, portant à 300 environ le nombre de pages publiées, va paraître à la fin de l'année. Nous exprimons à Mlle Meylan notre reconnaissance pour le travail assidu qu'elle ne cesse d'accomplir.

Bibliothèque : Quelques échanges, interrompus par la guerre, ont été repris au cours de cette année, ce sont :

Zeitschrift «Geologie» der Geol. Kommission zu Berlin.

«*Decheniana*», *Verhandlungen* d. Naturhistor. Vereins, Bonn.

Sitzungsberichte d. Physikalisch.-Medizinischen Sozietät, Erlangen.

Abhandlungen und Sitzungsberichte d. Leopoldin. — Carol. Deutsch. Akademie, Halle.

Il Nuovo Cimento, Società italiana di Fisica, Bologne.

et deux nouveaux échanges ont été établis :

La Ricerca scientifica, C. N. R. S., Rome.

Mitteilungen der Geographisch-Ethnologischen Gesell., Bâle.

Finances: Grâce à un certain nombre de mesures prises avec votre accord, l'état de notre trésorerie, tel qu'il est établi par M. Cherix, s'est notablement amélioré. C'est ainsi que, contrairement à ce que l'on devait prévoir pour cette année, il ne nous a pas fallu entamer le capital inaliénable. Maintenant déjà, nous pouvons dire que le déficit prévu au budget pourra, en tout ou en grande partie, être résorbé grâce aux annonces publicitaires qui ont été introduites dans nos publications. Nous n'avons fait appel, pour le moment, qu'à des établissements de caractère scientifique, rencontrant le plus souvent un accueil favorable auprès des industries vaudoises ou confédérées. Nous sommes heureux d'adresser nos remerciements à M. Pierre-Albert Mercier, qui a bien voulu se charger de la régie des annonces en qualité de rédacteur-adjoint, titre qui lui a été donné afin de faciliter ses démarches. Il a accompli son travail avec un zèle et un dévouement dont nous devons **lui** être reconnaissants.

Des dons importants ont été les bienvenus ; ils constituent une petite réserve qui nous épargnera, nous l'espérons, l'obligation d'attaquer notre capital dans les années prochaines. C'est avec émotion que nous avons appris au printemps que M. Pierre-Th. Dufour à qui notre Société est déjà redevable des plus utiles initiatives et réalisations, a pensé à elle dans son testament, lui léguant la somme de 2000 francs. Nous adressons à sa famille l'expression de notre vive reconnaissance. Les Câbleries de Cossonay nous ont fait don de 200 francs ; M. Georges Pièce, de 50 francs ; la maison Sandoz à Bâle, de 200 francs. Certains de nos membres ont joint un don à leur cotisation ; nous espérons que leur exemple sera quelquefois suivi. Par ailleurs, plusieurs auteurs ont accepté de prendre à leur charge la totalité ou une grande partie des frais d'impression. Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu nous aider d'une manière aussi efficace.

Le comité vous propose de ne pas modifier le tarif des versements demandés aux auteurs pour l'impression des articles et mémoires, pour autant que ceux-ci ne résultent pas de recherches subventionnées, ou qu'ils ne correspondent pas à un travail d'expertise rémunéré. Dans ces derniers cas, par contre, nous demanderons aux auteurs de bien vouloir prévoir les frais réels d'impression dans les demandes de subvention, ou lors de l'établissement des factures d'honoraires.

Société helvétique des Sciences naturelles : Il revenait à notre canton de former pour six ans le Comité central de la Société helvétique des Sciences naturelles. Les propositions que nous avons transmises au professeur de Muralt, président central jusqu'à fin décembre de cette année, ont été acceptées et l'Assemblée de la S. H. S. N., réunie en août à Berne, a élu le Comité suivant : MM. Jacques de Beaumont, président ; Héli Badoux, secrétaire ; Charles Blanc, trésorier ; Jean-Louis Nicod, assesseur, et Charles Haenny, vice-président. L'assemblée annuelle de 1953 aura lieu à Lugano.

Fonds national de la recherche scientifique : Le Fonds national de la recherche scientifique a pris officiellement naissance dans la journée du 1^{er} août de cette année, date historique déjà et qui, de plus, marquera une étape dans le développement scientifique de notre pays. En opérant une certaine décentralisation des crédits, il permettra le développement de la recherche dans toutes les Universités et Hautes Ecoles. Nous sommes heureux que M. Robert Matthey ait été élu au Conseil national de la recherche scientifique qui se réunit périodiquement à Berne. Une commission locale constituée par les soins de notre Université, travaille en liaison avec la première.

Union des Sociétés scientifiques vaudoises : Cette Union, fondée par M. Guénin, a poursuivi sa carrière que nous pensons utile pour chacune des Sociétés. Une heureuse collaboration établie continuera sans doute à porter ses fruits. Le comité directeur, formé de l'ensemble des présidents, tient régulièrement séance à notre secrétariat, avec le précieux concours de Mlle Bouët. Il a été invité à visiter l'Observatoire de la Société vaudoise d'Astronomie ainsi que le Centre anti-cancéreux romand.

Comité : Le comité s'est réuni en cinq séances au cours desquelles toutes questions intéressant notre Société ont été très utilement abordées et discutées, pour aboutir toujours à des solutions adoptées facilement par tous. Il a été représenté à diverses manifestations universitaires, ainsi qu'au dixième anniversaire de la fondation de la Société vaudoise d'Astronomie.

Mesdames, Messieurs,

Le plaisir que j'ai eu à présider notre Société a largement compensé le surcroît de besognes administratives qui me sont incombées de ce fait. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée et que j'espère ne pas avoir déçue. L'année prochaine, d'autres tâches administratives dans des commissions ou comités nationaux et internationaux absorberont le temps dont je puis disposer en dehors de mes travaux scientifiques proprement dits. J'exprime ma reconnaissance à tous ceux qui ont bien voulu faciliter ma tâche, à chacun des membres du comité et, particulièrement, à Mlle Meylan qui s'occupe de nos publications avec tant de conscience, à Mlle Bouët qui m'a rendu de très précieux services, ainsi qu'à M. Mercier à qui nous devons le succès de nos annonces publicitaires. J'adresse également mes sentiments de gratitude à tous ceux qui nous ont transmis une part de leur science, ou apporté le fruit de leurs travaux, faisant le succès de nos séances.

2. M. Plumez lit le

Rapport de la Commission de gestion pour 1952.

La Commission de gestion s'est réunie le 3 décembre avec le Comité de notre Société afin de prendre connaissance du rapport

qui vient de vous être présenté et pour examiner l'activité de la S. V. S. N. durant l'année écoulée.

Cette activité s'est révélée très féconde. La qualité et le nombre des travaux présentés prouve une réjouissante activité scientifique des membres de notre Société. Le cours sur l'étude de la statistique, organisé par le Comité et donné par MM. Ch. Blanc et A. Fleisch, a connu une très nombreuse affluence et la Commission de gestion ne peut que recommander très vivement aux futurs Comités de persévérer dans cette voie inaugurée il y a deux ans déjà.

Nous avons pris connaissance avec grande satisfaction et soulagement que grâce aux mesures judicieuses prises par le Comité, notamment en introduisant quelques pages de publicité dans le *Bulletin*, le déficit inquiétant et qui avait tendance à devenir chronique a été en bonne partie résorbé.

Ce bilan plus que satisfaisant de l'activité de notre Société durant l'année écoulée est le résultat de la direction avisée et habile de notre président, M. Ch. Haenny et de tout le Comité. Nous tenons à leur exprimer ici notre gratitude, sans oublier Mlle S. Meylan, rédactrice toujours si dévouée de notre *Bulletin*, ainsi que Mlle M. Bouët, secrétaire.

Depuis bon nombre d'années déjà, notre secrétariat dessert également d'autres sociétés, soit : la Société Académique qui participe aux frais, la Société des Etudes de lettres et la Société de Philosophie. Il a paru souhaitable à la Commission de gestion que les présidents de ces sociétés se réunissent pour organiser le travail du secrétariat afin d'éviter des embouteillages et établir un degré d'urgence dans l'exécution des travaux. Il nous semble qu'une telle entente faciliterait la tâche des présidents de ces sociétés ainsi que celle de la secrétaire.

Puisque nous parlons du secrétariat nous aborderons notre comptabilité. Elle est tenue avec beaucoup de soins et d'exactitude par Mlle Bouët, mais le système même de cette comptabilité est compliqué et peu clair. Il nous paraît souhaitable de nous adresser à un comptable professionnel pour la réorganiser et éventuellement pour la contrôler une fois par an.

Pour terminer nous adressons un appel à tous nos membres pour leur rappeler que le recrutement pour notre Société est une tâche qui incombe aussi à chacun d'eux.

Signé : A. PLUMÉZ, L. BAUDIN, CH. BLANC.

L'assemblée adopte ces deux rapports.

3. *Nomination du Comité.* — La composition du Comité ne subit pas de modification si ce n'est dans la répartition des charges qui se présente ainsi : président, M. *Héli Badoux* ; vice-président, M. *Charles Haenny* ; membres, MM. *Louis Fauconnet*, *François Chérix*, *Olivier Dedie*.

4. *Nomination de deux membres de la Commission de gestion.* — En effet, M. *Louis Baudin*, élu en 1951, n'accepte pas de réélection, et M. *Arthur Plumez* est au terme de son mandat. L'assemblée désigne comme remplaçants MM. *Daniel Aubert* et *Henri-A. Guénin*, qui siègeront à côté de M. *Charles Blanc*.

Nomination d'un vérificateur des comptes. — M. *André Renaud* quitte la commission ; il est remplacé par M. *Georges Vincent* qui collaborera avec Mlle *Lucy Virieux* et M. *Jacques Aubert*.

Nomination du délégué au Sénat de la S.H.S.N. — Notre dévoué représentant, M. *Charles Linder*, termine son mandat de six ans, et son suppléant, M. *Jacques de Beaumont*, demande à être remplacé par suite de son élection comme président central de la S.H.S.N. L'assemblée réélit M. *Linder* et lui donne un suppléant en la personne de M. *Arnold Bersier*.

5. *Budget pour 1953.* — Le projet ci-dessous, présenté par M. *Cherix*, trésorier, est adopté sans discussion.

RECETTES

Intérêts	Fr. 2700.—
Redevance de l'Etat	3000.—
Cotisations	3600.—
Finances d'entrée	50.—
Recettes diverses	50.—
Publicité	1300.—

Fr. 10700.—

DEPENSES

<i>Bulletin</i>	Fr. 6500.—
Traitements	2100.—
Frais généraux	1400.—
Fondation de Rumine	700.—

Fr. 10700.—

6. *Cotisations.* — Le tarif actuel des cotisations est maintenu comme suit : 12 fr. pour les membres urbains, 8 francs pour les forains et 6 francs pour les étudiants, 20 francs pour les membres corporatifs ; 150 francs pour les membres à vie ; finance d'entrée, 5 francs.

7. *Horaire des séances.* — Là aussi, pas de modification concernant les seize séances habituelles dont trois assemblées générales.

8. M. *Charles Chessex* donne lecture du

Rapport de la Commission vaudoise pour la protection de la nature en 1952.

L'année écoulée a été caractérisée, pour notre Commission, par une activité incessante, centrée principalement sur deux points : la création de nouvelles réserves et le problème de l'éducation en matière de protection de la nature. Les résultats obtenus sont fort encourageants et nous avons le ferme espoir de parvenir, d'ici quelques années, à une meilleure compréhension et à une plus juste appréciation de nos efforts dans des milieux de plus en plus étendus.

* * *

Nous avons eu beaucoup de plaisir à accueillir au sein de notre Commission M. Pierre Villaret, qui a remplacé M. le professeur Maillefer. M. Villaret a su immédiatement se faire apprécier par son activité et sa compétence. Le nombre de nos délégués est resté stationnaire, à 53. Nous avons eu la douleur de perdre, en la personne de M. Charles Muhlethaler, professeur à Vevey, un représentant particulièrement actif et dévoué. Nous conservons à cet excellent collègue un souvenir ému.

La propagande en faveur de la Commission et de la Ligue n'a pas été extrêmement active cette année. A l'exception de quelques causeries de M. Ernest Reymond et du soussigné, nous n'avons guère eu l'occasion de répandre nos idées dans le grand public.

M. Claude-Henri Forney, délégué de la Commission à Aclens, ne manque jamais une occasion de parler en faveur de notre cause dans les divers journaux auxquels il collabore. Nous lui en savons un gré infini.

La séance que nous offrons à la Société vaudoise des Sciences naturelles a eu lieu mercredi 26 novembre, devant un auditoire que l'on aurait désiré voir plus nombreux. M. Paul Meylan, délégué de la Commission à Orbe, a présenté d'une façon charmante et pleine de vie une découverte à laquelle il a été mêlé de près, celle du nid de la Mésange rémiz dans la plaine de l'Orbe. Puis le Mormont, ce site cher aux naturalistes vaudois et que nous avons réussi à arracher partiellement aux griffes de l'industrie, fut l'objet de deux exposés. M. Bersier nous donna tout d'abord un aperçu géologique, après quoi M. Maillefer nous présenta l'aspect botanique du Mormont et mit ses auditeurs au courant des démarches entreprises pour préserver cette montagne, ainsi que des mesures de protection prises à la suite de notre intervention.

Protection. — *Réserve d'Aï* : comme chaque année, M. Ernest Reymond nous a fourni un excellent rapport sur son activité de gardien de cette réserve. Voici quelques extraits de ce rapport :

« La Municipalité de Leysin a fait remblayer le fossé créé artificiellement au sud-ouest du lac d'Aï, ce qui a non seulement amélioré cette partie du pâturage, mais a eu l'avantage de dissimuler le mur construit il y a quelques années. Malgré la sécheresse, le niveau du lac était de 30 cm plus élevé, en juillet, que l'année précédente, et à fin octobre la hausse était de 60 cm, ce qui a eu pour effet de doubler la superficie du lac.

La région du Gêteillon (2045 m), qui est peu courue des touristes et où l'abondante végétation offre le maximum de diversité et de tranquillité, donne asile à de très nombreux oiseaux. Le nid du Tichodrome a été découvert dans les rochers surplombant le Jardin alpin. L'*Anemone vernalis* et les *Gentianes Kochiana* et *Clusii* sont en augmentation. La station d'*Arnica montana* découverte en 1951 au Col d'Aï s'est beaucoup étendue en direction de Chaudemont et dans les pierriers d'Aï. De nombreuses touffes d'*Androsace*

helvetica ont été mises à mal par des Tichodromes, qui y recherchent de petites araignées rouges.

Au Jardin alpin, divers travaux ont été effectués, notamment le captage d'une source, à même le rocher, et l'installation de deux réservoirs, d'une contenance de 2500 litres, qui ont été enfouis dans le sol pour sauvegarder l'esthétique et pour empêcher l'eau de subir les changements de température extérieurs. De nouvelles constructions de rocailles sont envisagées pour 1953.

Le nombre des visiteurs de la réserve et du Jardin alpin est en augmentation. Signalons, outre de nombreuses classes, plusieurs sections du C.A.S., le groupement de la protection de la nature de Vaulion et la Société vaudoise des Sciences naturelles, qui a tenu à Leysin, son assemblée générale d'été, le 22 juin, et qui a ensuite visité la réserve et le jardin. »

Des causeries illustrées de clichés ont été présentées à Genolier, Vevey, Les Diablerets, Leysin.

M. Reymond termine son rapport en remerciant tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche. A notre tour, nous le remercions de son incessante activité et de son grand dévouement.

Nous n'avons rien de particulier à signaler au sujet des réserves de la Roche aux Perce-Neige et de Praz-Rodet. Au Sentier, M. Aubert nous fait une proposition d'agrandissement de la réserve de la Sagne. Nous n'avons pas encore pu prendre de décision à ce sujet.

Mormont : à la suite de nos interventions, provoquées par l'annonce de la construction d'une usine de ciments au Mormont, le Département des Travaux publics a pris la décision de déclarer zone protégée, avec interdiction de toute construction et de toute exploitation, une importante et très intéressante partie de ce territoire. Nous adressons ici nos remerciements à M. Jean Vautier, géomètre au Service des Bâtiments de l'Etat, dont les avis nous ont été très précieux.

Creux d'Enfer : Sur proposition de M. Ch. Guț, inspecteur des Forêts et délégué de la Commission à Morges, nous nous sommes rendus, le 7 juillet, au Creux d'Enfer de Druchaux, sis sur le territoire de la Commune de Berolle et propriété de la Commune de Ballens. Ce lieu extrêmement pittoresque possède une flore tout à fait remarquable ; il est caractérisé également par d'intéressantes glaciers. Bien que n'étant pas directement menacé, vu la totale improductivité du terrain, ce site nous a paru digne d'être l'objet d'une mesure de protection. Le principal danger réside dans les tirs d'artillerie ; chacun sait que les flancs du Mont Tendre sont les buts les plus fréquemment visés de notre canton.

Conformément à notre désir, les Municipalités intéressées, soit celles de Berolle et Ballens, ont passé entre elles une convention garantissant l'inviolabilité de ce site.

Ce même 7 juillet, nous eûmes l'occasion de nous entretenir avec les représentants des Municipalités de Ballens, Mollens et Montricher

au sujet de la constitution en réserve du marais des Monneaux ; cette entrevue eut lieu en présence de MM. Gut et Besson, nos délégués à Morges et Apples. Certaines difficultés imprévues survenues au cours de la discussion ne nous permirent malheureusement pas de parvenir à une entente. Nous n'avons cependant pas perdu espoir, et une séance très prochaine nous permettra peut-être de jeter les bases d'un accord.

Étang du Sépey : ayant appris que la Municipalité de Cossonay avait l'intention d'acquérir le délicieux étang du Bois du Sépey, entre Cossonay et La Chaux, nous avons immédiatement entrepris des démarches tendant à la constitution en réserve de cet étang et du territoire adjacent. Nous sommes encore en pourparlers et avons bon espoir de réussir à préserver ce site particulièrement apprécié des zoologistes.

Mare de Versvey : sur proposition de M. Altherr, notre délégué à Aigle, nous avons envisagé également la création d'une petite réserve scolaire au lieu dit Versvey, au bord du Rhône. Les autorités de la Commune d'Yvorne, propriétaire, se sont montrées favorables à ce projet. Nous nous sommes vus contraints d'interrompre les pourparlers engagés, étant donné que le projet d'établissement d'une place d'armes dans cette région viendrait, s'il se réalisait, contrecarrer nos efforts. Force nous est donc d'attendre la décision qui sera prise au sujet de cette place d'armes.

Étangs de Chavornay : à la suite de la conférence donnée par M. Meylan dans la séance de la S.V.S.N. du 26 novembre, nous avons pris contact avec la direction des Tuileries-Briqueteries Barraud, à Bussigny, en vue d'étudier les mesures qu'il conviendrait de prendre pour protéger le biotope adopté dans cette région par la Mésange rémiz, espèce nouvelle pour la faune helvétique.

Les écriteaux destinés à marquer les limites de nos réserves, et qui nous sont fournis par la Ligue suisse, nous sont enfin parvenus et ont pu être mis en place. Certains devront être complétés par des indications plus précises.

Le catalogue des réserves du canton, dont la mise à jour, qui représente un travail considérable, a été confiée à MM. Nicod et de Beaumont, sera très prochainement au point.

Divers. — 1. Nous avons fait opposition à une demande de concession présentée à l'Etat par le Kayac-Club de Lausanne, qui sollicitait l'autorisation d'établir un emplacement de camping dans la rose-lière de Dorigny. Considérant que les étendues sauvages et les zones de roseaux se font de plus en plus rares au bord de notre lac, la Commission a estimé de son devoir de s'opposer à l'octroi d'une concession qui tendrait à favoriser une minorité de citoyens au préjudice de la grande masse du public. La concession a été refusée.

2. M. Nicole, délégué de la Commission à Bex, nous a signalé un projet de l'Etat consistant à corriger le lit de l'Avançon, entre la voie ferrée et le confluent du cours d'eau avec le Rhône, insistant

sur le fait que ce projet ne correspondait à aucune nécessité et qu'il comportait de sérieux inconvénients, notamment la suppression d'un important rideau d'arbres.

Une intervention de notre part auprès du chef du Service des Eaux nous a permis d'obtenir des assurances que nous avons jugées suffisantes pour renoncer à poursuivre notre opposition.

3. Sur demande de M. Rieben, délégué de la Commission à Vallorbe, nous avons écrit au préfet d'Orbe, lors de la mise à l'enquête publique du projet de barrage des Clées. Renonçant à formuler une opposition contre ce projet, nous avons tenu cependant à exprimer quelques réserves et à demander le respect d'un certain nombre de conditions : maintien d'un minimum d'eau dans le lit de la rivière, maintien d'abris pour la faune, réfection et maintien du sentier d'accès. La réponse du Conseil d'Etat, datée du 8-XII, nous fournit certaines assurances à ce sujet.

4. Consultés par le chef du Service des moyens de transport, nous avons renoncé à soutenir les oppositions formulées contre le projet de construction d'un télésiège reliant le village des Diablerets au Col des Andérets. Ces oppositions n'étant basées que sur la défense d'intérêts particuliers, il ne nous a pas paru opportun de les appuyer.

5. Sur demande de M. le Dr Buchi, président de la Commission fribourgeoise pour la Protection de la Nature, nous avons demandé à la Préfecture de Moudon l'ouverture d'une enquête au sujet d'une demande d'achat de grandes quantités d'Edelweiss, faite par un citoyen de Brenles, par l'intermédiaire d'un journal de la Gruyère. L'intéressé a déclaré que ces Edelweiss étaient destinés à être utilisés comme médicament pour guérir un frère souffrant d'un ulcère de l'estomac ! Il a déclaré n'avoir reçu aucune offre et a donné l'assurance qu'il renoncerait à se procurer le précieux remède par ce moyen.

6. Notre Commission a été représentée à la Commission consultative de la chasse par M. Massy, chef du Service cantonal de la Chasse. Une demande de protection du Grand Tétras dans la région du Risoux, présentée sur rapport de M. Monod, de Vallorbe, n'a pas trouvé grâce devant les disciples de Nemrod, de Diane et de St-Hubert. Nous le regrettons d'autant plus vivement que l'urogalle est loin d'être une espèce fréquente et qu'une protection intelligente de ce beau gibier aurait certainement été conforme aux intérêts de chacun.

7. La Commission a été représentée par son président à la séance de la Commission consultative des Commissions cantonales p. n., qui s'est tenue en mars à Berne. Une fois de plus, aucune demande de crédit n'a été présentée au Comité de la Ligue.

Education. — Le problème de l'éducation de la jeunesse et des masses en matière de protection de la nature fut, cette année encore, l'un des principaux soucis de notre Commission. Nous ne

pouvions nous dissimuler que nous avions, dans ce domaine, un très grand retard sur un grand nombre d'autres cantons, et nous avons à cœur d'obtenir des résultats nous permettant de combler au moins une partie de ce retard.

La sous-commission chargée de l'étude de ce programme, et qui se composait, je le rappelle, de MM. Stucky, Altherr, Blondel, Meylan, Paccaud et Pulfer, sous la présidence du soussigné, a mené à bien ses travaux et a présenté à la Commission un projet en neuf points, qui furent discutés avec la plus grande attention. M. Ray, inspecteur scolaire, a bien voulu assister à une séance de la sous-commission et nous a donné de précieux conseils.

M. le professeur Cosandey et le soussigné ont eu, le 10 octobre, un entretien avec MM. Monnier et Martin, chefs des Services de l'Instruction secondaire et primaire au Département de l'Instruction publique et des Cultes. Ces messieurs ont fait un accueil très favorable à nos propositions ; ils ont pris acte des différents points de notre programme dont la réalisation était déjà assurée et nous ont promis leur appui pour les points subordonnés à l'agrément et à l'appui du Département.

Les résultats déjà obtenus peuvent être considérés comme très encourageants, et nous espérons que la suite escomptée ne se fera pas attendre. Voici les divers points qui constituent notre programme d'éducation :

1. Constitution d'une collection de clichés en couleurs destinés à accompagner et à illustrer des leçons sur les divers aspects de la protection de la nature. Cette collection, dont la réalisation a été confiée à M. Altherr, sera mise à la disposition de la Centrale d'Information scolaire. Chaque série de clichés sera accompagnée d'une notice explicative permettant d'en tirer le meilleur parti possible.

2. Collaboration avec l'Ecole Normale : d'accord avec M. Chevallaz, directeur de l'Ecole Normale, la Commission a décidé d'offrir chaque année aux élèves de cette école une leçon consacrée à un aspect de la protection de la nature. Une première leçon a été donnée, dans le courant du trimestre d'été, par M. le professeur Mariétan, président de la Commission valaisanne pour la Protection de la Nature.

3. Collaboration avec la Société pédagogique vaudoise, par l'organisation de conférences. Le président de cette société a répondu favorablement à notre proposition de collaboration.

4. Organisation de démonstrations pratiques sur le terrain. Destinées tout d'abord à un nombre restreint d'instituteurs faisant preuve d'un intérêt particulier pour la protection de la nature, ces séances seront organisées par les soins de MM. Altherr et Paccaud.

5. Publication, par les soins de l'*Educateur*, d'une anthologie comprenant les meilleurs textes français parus dans le *Bulletin de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature*. M. Pulfer a bien voulu se charger de la réalisation de ce travail.

6. Publication d'une brochure sur la protection de la nature, à l'usage des écoliers. M. Rostan, pressenti, s'est déclaré d'accord de confier l'édition de cet ouvrage à l'Oeuvre suisse des Lectures pour la Jeunesse. Il a transmis notre demande au Comité central de l'Oeuvre, à Zurich, qui s'est déclaré disposé à examiner notre proposition.

7. Publication par les soins du Département et mise à disposition des membres du Corps enseignant, de listes d'ouvrages recommandés. M. Paccaud a été chargé de centraliser les propositions relatives à cette liste et d'opérer un tri.

8. Inclusion de notions relatives à la protection de la nature dans les manuels d'enseignement, au fur et à mesure de leur publication ou de leur réédition. Cette proposition a reçu l'agrément de Messieurs les chefs de service consultés.

9. Publication d'une brochure consacrée à la protection de la nature et destinée aux membres du Corps enseignant. Pour la rédaction de cette brochure, la Commission se propose de faire appel à M. Mariétan, auteur d'un ouvrage similaire pour le canton du Valais. M. Mariétan, pressenti, s'est déclaré d'accord. Cette brochure contiendra, en principe, la liste des clichés mis à la disposition de la C.I.S., de même qu'une liste des réserves naturelles du canton, avec noms des personnages susceptibles de servir de guides pour la visite de ces réserves. Dans une lettre datée du 3 novembre, M. le conseiller d'Etat Oguey, chef du Département de l'Instruction publique et des cultes, nous déclare que son Département s'intéresse à la dite brochure et qu'il a examiné la possibilité de doter nos classes de cette publication.

Nous sommes extrêmement reconnaissants à M. le chef du Département I.P.C. de cette marque d'intérêt pour notre œuvre.

Il nous a paru indispensable de doter le Corps enseignant de notre canton d'un ouvrage aussi clair et complet que possible, dont le but serait d'orienter nos maîtres sur la protection de la nature, ses objectifs et les moyens de les réaliser. L'expérience que M. le professeur Mariétan s'est acquise dans ce domaine constitue pour nous une assurance certaine de réussite et nous le remercions très sincèrement d'avoir bien voulu répondre favorablement à notre appel.

La décision de M. le chef du Département de l'Instruction publique nous a causé une joie immense et c'est avec un courage et un enthousiasme décuplés que nous nous remettrons à l'ouvrage dès le début de l'année qui s'approche !

Pour la Commission vaudoise
pour la Protection de la Nature :
Dr CHARLES CHESSEX, président.

Actif : Comptes de la Commission.

Carnet de dépôts BCV	Fr. 645.85
Solde en caisse au 31-XII-51	» 132.45
Subside LSPN	» 100.—
Total	Fr. 878.30

Passif :

Circulaires	Fr. 29.—
Arrêté sur la flore	» 10.—
Arrêté sur la chasse	» 10.—
Déplacements	» 10.—
Enveloppes pour catalogue	» 10.—
Pose écriteaux réserve du Sentier	» 14.70
Timbres, téléphones	» 39.70
Total	Fr. 123.40

Solde restant Fr. 754.90

Soit :

En dépôt à la BCV	» 645.85
En caisse	» 109.05

Composition de la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature :

Jacques de Beaumont, conservateur du Musée zoologique cantonal ;
 Pierre Boven, ancien procureur général ;
 Florian Cosandey, professeur de Botanique à l'Université ;
 Charles Massy, chef du Service des Forêts, Chasse et Pêche, Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ;
 Jean-Louis Nicod, professeur d'Anatomie pathologique à l'Université ;
 Pierre Villaret, conservateur de l'Herbier cantonal ;
 Charles Chessex, médecin-dentiste, président,
 tous à Lausanne.

9. L'assemblée se rallie au point de vue du Comité qui, après consultation de la Commission des Fonds Agassiz et Forel, propose, selon une demande formulée à la séance de décembre 1951, de capitaliser le 20 % au lieu du 10 % des intérêts annuels que touchent les Fondations Louis Agassiz et François-A. Forel. Le paragraphe y relatif des Règlements des Fondations sera modifié en conséquence.

M. *Linder* tient à dire au président sortant la reconnaissance de la Société pour tout le travail accompli, et au nouveau président les vœux formés pour sa nouvelle activité ; il y joint des félicitations à l'adresse du Comité central de la S.H.S.N. qui est formé pour six ans par des représentants du Pays de Vaud.

Conférence

M. le professeur **Louis Fauconnet**. — *La douleur et ses médicaments* (avec projections).

Notices nécrologiques.

Dr Jean Affolter. 1895-1952.

Le docteur Jean Affolter, fils du juge fédéral Affolter, avait fait toutes ses études à Lausanne où il pratiqua la médecine depuis octobre 1926. Spécialiste de médecine interne, le Dr Affolter a établi son renom par ses travaux sur le choc par le froid. Ses nombreuses expériences sur ce phénomène, notamment en 1925, retinrent l'attention des milieux médicaux. Il fut secrétaire du 1^{er} Congrès de Gastro-entérologie et, en 1946, nommé membre d'honneur de la Société belge de Gastro-entérologie.

Le Dr Affolter est décédé à Lausanne le 6 avril 1952. Il était membre de notre Société depuis le 7 novembre 1917 et avait fait partie du Comité de 1934 à 1936.

Jean Bolomey. 1879-1952.

Professeur à l'École polytechnique de l'Université de Lausanne depuis 1927, M. Jean Bolomey, ingénieur diplômé de cette même École en 1901, a été un grand spécialiste des travaux en béton.

Sa carrière d'ingénieur fut longue et fructueuse. Au service des CFF de 1901 à 1904, il participa de 1904 à 1905 à l'entreprise du tunnel du Ricken, travailla à Chippis, puis de 1908 à 1927 s'occupa de l'aménagement des forces motrices de la Borgne, de Barberine et de Vernayaz.

Inventeur d'une « formule Bolomey » devenue classique chez les ingénieurs, on lui doit d'importants travaux notamment sur les causes de la rupture du barrage du Gleno, la détermination de la résistance à la compression et le durcissement des mortiers et bétons. Il a collaboré aux travaux de la « Commission du béton coulé » et faisait partie du Comité suisse des grands barrages. Son cours à l'École polytechnique traitait de la construction des chemins de fer, de la connaissance des matériaux pierreux, des maçonneries.

Professeur honoraire depuis 1950, M. Jean Bolomey est décédé à Lausanne le 24 juillet 1952, à l'âge de 73 ans.

Friedrich Fichter. 1869-1952.

Pendant près de quarante ans, le Prof. Fichter a enseigné la chimie minérale à l'Université de Bâle, formant un grand nombre de chimistes. Il a poursuivi des recherches en particulier sur l'électrochimie des corps organiques en solution. Il a participé très activement au développement de la chimie en Suisse et fut pendant longtemps le rédacteur dévoué, assidu et méticuleux des *Helvetica Chimica Acta*.

Le Prof. Fichter était une personnalité connue dans le monde entier. Membre d'honneur de notre Société depuis 1916, docteur honoris causa des Universités de Lausanne et de Genève ainsi que de

l'Ecole polytechnique fédérale, il fut également membre d'honneur de plusieurs sociétés et instituts étrangers.

Georges Hochreutiner. 1856-1952.

M. G. Hochreutiner, chimiste et ancien industriel, est décédé à Lausanne le 6 mars 1952 dans sa 96^e année.

Fils du Dr Hochreutiner, il fit ses études de chimiste à la Faculté des sciences de Lausanne. Dès 1887, il occupa diverses situations dans l'industrie en France, en Hongrie, en Algérie. Il fut un des fondateurs de la Sté Cuénod, Sauter & Cie à Genève. Il participa à l'élaboration des plans de la première usine réalisée pour capter les forces du Niagara. A partir de 1897, il prit la direction avec M. Arthur Robert-Couvreu de l'usine métallurgique de Pesay près Genève, qui traitait les cendres des métaux précieux et à laquelle il donna un important développement. Il fit partie du Conseil d'administration de l'Electrochimie à Paris. Il quitta Genève en 1935 pour s'installer à Lausanne.

C'était un homme cultivé, musicien, connu pour sa bienveillance et sa grande courtoisie. Malgré son âge avancé, il continua à s'intéresser, ces dernières années, aux problèmes de notre époque.

Charles Mühlethaler. 1895-1952.

M. Charles Mühlethaler, maître de sciences au Collège et Ecole supérieure de Vevey, était un excellent pédagogue, un travailleur enthousiaste et entreprenant. Né le 15 juillet 1895 à Sonvilier, il fit d'abord un brevet pour l'enseignement primaire, puis des études universitaires et obtint la licence ès sciences. Maître de sciences au Collège de Vallorbe, il intéressa aussitôt ses élèves à la création et l'organisation d'un musée. En 1930 il obtint le titre de Dr ès sciences pour son « Etude géologique de la région des Verrières ».

Il fut nommé à Vevey en septembre 1929 et se fit remarquer par l'excellente qualité de son enseignement. Il reçut de l'Université de Neuchâtel le Prix Louis Perrier pour ses recherches géologiques dans le Jura neuchâtelois. Conservateur du Musée d'histoire naturelle depuis 1949, il sut le moderniser et le développer d'une manière remarquable, grâce à sa ténacité et à l'appui qu'il avait su trouver auprès des industries de Vevey et de la région.

M. Mühlethaler était le délégué veveysan de la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature. Membre de notre Société depuis 1922, il fit partie du Comité de 1947 à 1950, y apportant beaucoup d'intérêt et de dévouement.

Gravement malade depuis 1951, il dut subir une opération dont il ne s'est pas remis ; il est décédé le 22 juin 1952.

Olivier Rochat. 1923-1952.

Fils du pasteur André Rochat, Olivier Rochat a fait toutes ses études à Lausanne. Dès qu'il eut obtenu sa licence ès sciences, il entreprit des recherches de physique nucléaire sur la fission de

Uranium. Il mit en œuvre pour cela une méthode utilisant des plaques photographiques spéciales. La thèse qu'il présenta à la Faculté des sciences a été publiée dans les *Mémoires* de notre Société et a attiré l'attention des milieux scientifiques intéressés. Les résultats qu'il a obtenus rendent de précieux services dans de nombreux laboratoires de physique nucléaire. Boursier du British Council pendant deux ans, il eut la chance de travailler à Bristol aux côtés de C.-F. Powell, prix Nobel, sur les questions les plus actuelles du rayonnement cosmique. En collaboration avec les physiciens de Bristol, il a publié plusieurs mémoires dans le *Philosophical Magazine*. Il a donné aux *Annales Guébbard-Séverine* une mise au point particulièrement concise de la méthode photographique en physique nucléaire. Avant son départ pour l'Angleterre, il a fait plusieurs communications sur le sujet de ses recherches à notre Société, dont il était membre depuis 1946. Depuis l'automne dernier il était collaborateur du Prof. Scherrer à Zurich.

C'était un jeune physicien plein d'avenir, doué d'une brillante intelligence et d'une volonté peu commune. Sa mort brutale, survenue à Zurich le 5 juillet 1952, a profondément peiné ses maîtres et ses camarades de travail.

Alfred Ursprung. 1876-1952.

Le Professeur Alfred Ursprung avait été nommé membre d'honneur de notre Société le 23 juin 1928. Professeur de botanique à l'Université de Fribourg depuis 1903 et directeur de l'Institut de botanique, M. A. Ursprung était un savant de réputation mondiale. Spécialiste des recherches sur l'osmose, il est l'auteur de nombreuses publications fort remarquées. Il était membre de l'Académie pontificale des sciences, Docteur honoris causa de l'Université Laval de Québec, et membre de nombreuses sociétés savantes.

Maître aimé de ses élèves, d'une grande bonté et d'une aimable simplicité, le Prof. Ursprung est décédé à Fribourg le 22 avril 1952.

Rédaction : Mlle Suzanne Meylan, professeur, Treyblanc 6, Lausanne.

Publicité : M. P.-A. Mercier, Dr ès sc., géologue, Palais de Rumine, Lausanne.

Imprimerie Baud, avenue de l'Université 5, Lausanne.